

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ERCÉ PRÈS LIFFRÉ
du Mardi 12 mai 2015**

L'An deux mil quinze, le douze mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ERCÉ PRÈS LIFFRÉ, légalement convoqué le 6 mai 2015, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Hervé PICARD, Maire

Etaient Présents : H. PICARD - G. LEMASSON - A. DOUARD - St. DESJARDINS - V. LETELLIER - Ph. SAULNIER - Th. DESRUES - A. GUEROULT - A. LORANT - N. BEAUDOIN - M. HURAUT
R. HAMARD - B. CHEVESTRIER

Etaient absents excusés :

J. POUPART ayant donné pouvoir à G. LEMASSON ; T. GUIN ayant donné pouvoir à H. PICARD ; Ph. BAUDEQUIN - M. BRETEL - Ch. AUFFRAY - E. FAISANT

Secrétaire de Séance : Gaya LEMASSON

FINANCES

POINT 1 : Subventions annuelles aux associations

Comme chaque année, il y a lieu de déterminer le montant des subventions allouées aux associations. Les membres des commissions municipales « Sports et Loisirs / Culture et Fêtes » et « Finances » se sont réunis les 28 avril et 5 mai 2015, et proposent de verser les montants de subventions suivants :

ASSOCIATIONS	Versées en 2013	Versées en 2014	Demandées en 2015	Propositions pour 2015
ACCA	411,00	411,00	411,00	411,00
AFRIKODEV	102,00	102,00	200,00	0
AGORA	982,00	982,00	1 200,00	1 000,00
AJD	640,00	640,00	640,00	311,00
AMICALE DONNEURS DE SANG	52,00	52,00	52,00	50,00
AMICALE LAIQUE	311,00	311,00	350,00	311,00
APEL Subv. Annuelle Subv. exceptionnelle jeu extérieur	311,00	311,00	1 310,00	311,00 + 300,00
ART A VENIR	311,00	311,00	581,23	50,00
ARTS ET TRADITIONS	311,00	311,00	311,00	311,00
ASE	3 550,96	3 400,00	3 400,00	3 400,00
ASE Section Football féminin		160,00	0	0
Ass. EUROPE Pays de Liffré	100,00	100,00	150,00	50,00
Ass. Paralysés de France	69,00	69,00	69,00	50,00
AU FIL D'ERCE	0,00	0,00	0	0
CLUB TEMPS LIBRE	400,00	400,00	400,00	311,00
EL NOOR ED DUNIA	300,00	300,00	300,00	300,00
GALLO TONIC	550,00	550,00	800,00	550,00
Groupement Vulgarisation (GEDA)	51,00	51,00	700,00	50,00
L'ATELIER DE PIERRE	311,00	311,00	311,00	311,00
LES PORTES MANTEAUX	311,00	311,00	300,00	300,00
LES ROTES D'ERCÉ	0,00	0,00	0	0
OCCE Coopérative Scolaire PEV	1 881,00	1 881,00	1 881,00	1 881,00
Association sportive Collège MLK			150,00	50,00
PLENITUDE YOGA	311,00	311,00	400,00	311,00
PRÉVENTION ROUTIÈRE	48,00	48,00	50,00	50,00
UNC Subv. Annuelle	311,00	311,00	311,00	311,00

Subv. Exceptionnelle achat drapeau			+ 602,00	+ 300,00
Cybercé Subv. annuelle proratisée		104,00	250,00	250,00
Subv. exceptionnelle de création		200,00	-	
Art D Sens Subv. annuelle proratisée		104,00	Pas de demande	Pas de demande
Subv. exceptionnelle de création		200,00	-	
Comice Agricole			2 514,40	2514.40
ASE ROLLER				
Subv. Exceptionnelle pour participation à « Tout Rennes Roule »			+ 700,00	+ 300,00
TOTAL DES SUBVENTIONS	11 613,96	12 231,00	18 343,63	14 344,40

Pour rappel, est également inscrite sur l'article 6574 la subvention versée à l'Ecole Privée d'un montant de 1718,55 €(25 % du coût) pour la classe de neige).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité adopte les propositions des membres des commissions municipales et décide de verser aux associations les montants de subventions indiqués dans le tableau ci-dessus.

CULTURE

POINT 2 : Présentation du rapport d'activités 2014 de la Médiathèque

Il est présenté le rapport d'activités 2014 de la médiathèque :

- **Les documents**

En 2014, la médiathèque comptait 17 titres de revues et 7867 livres dont 6352 en fonds propre : 404 livres ont été achetés, 20 donnés et 120 sont sortis des collections (désherbage annuel).

- **La vie de la médiathèque : les lecteurs et les prêts**

Le nombre de lecteurs :

La médiathèque a compté 557 lecteurs actifs en 2014 (qui ont emprunté au moins une fois dans l'année), soit un peu moins qu'en 2013 (568 lecteurs). A cela doivent s'ajouter les groupes, au nombre de 16, qui comprennent : les classes des écoles, le Centre de Loisirs et le RIPAME.

Le public est très représentatif d'un public de bibliothèque ; en effet, c'est le public familial qui est le plus représenté : 42 % de lecteurs ont moins de 14 ans et les femmes représentent près de 60 % des emprunteurs.

Le nombre de prêts :

Par jour		en %	rappel 2013
Mardi	739	7,63	7.57
Mercredi matin	472	4,87	NC
Mercredi après-midi	1871	19,31	NC
Vendredi	1203	12,42	9.82
Samedi	1740	17,96	20.51
Dimanche	3664	37,82	35.13

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, on note que le mercredi matin est faible en termes de fréquentation. Le dimanche reste le créneau-phare, avec même une augmentation du nombre de prêts par rapport à 2013.

Le nombre de prêts total sur l'année a augmenté et l'on retrouve les chiffres de 2011 (10056 prêts sur cette année contre 9810 en 2013 et 9387 en 2012). Le secteur jeunesse reste le plus sollicité avec près de 65 % des prêts, ce qui coïncide avec la proportion des enfants lecteurs à la médiathèque.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activités 2014 de la médiathèque, et se félicite du dynamisme de la médiathèque communale grâce au groupe de bénévoles et à l'agent responsable du service, Isabelle MÉNARD.

URBANISME

POINT 3 : Révision du PLU : Marché groupement de commandes

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 100315-2 du 10 mars 2015 portant prescription de la mise en révision du PLU de la commune, et par laquelle il a notamment été donné autorisation au Maire à consulter des cabinets d'études pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la procédure de révision du PLU en s'associant à 4 autres communes La Bouëxière, Chasné sur Illet, Dourdain et Mouazé ;

Il convient également d'autoriser Monsieur Le Maire à signer une convention avec les Communes de Chasné sur Illet, Dourdain, La Bouëxière et Mouazé, afin de se grouper, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des marchés publics, pour passer un marché de prestation intellectuelle pour la révision du PLU.

Dans le cadre de ce groupement de commande, une Commission des marchés doit être créée. Elle est composée d'élus dont un représentant titulaire et un représentant suppléant par Commune : il est proposé de désigner Monsieur Hervé PICARD représentant titulaire, et Madame Nathalie BEAUDOIN représentante suppléante.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord pour :

- **Autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention et tous documents y afférents**
- **Désigner les deux représentants ci-dessous pour la commission des marchés**
 - **Monsieur Hervé PICARD, représentant titulaire,**
 - **Madame Nathalie BEAUDOIN, représentante suppléante.**

ASSAINISSEMENT

POINT 4 : Compte mémoire assainissement 2014

La Société SAUR gère la redevance du service assainissement collectif. Il convient de valider le rapport de l'année 2014.

La redevance pour l'usager est calculée en fonction du m³ d'eau consommée.

- Nombre de branchements au 31/12/2014 : 248, 20 540 m³ d'eau consommée pour 2014, soit une redevance réglée par les abonnés de 51 962,60 €
- Coût du service de facturation dû à la SAUR par la Commune : 1 373,85 €
- Montant de la part communale revenant à la Collectivité : 50 588,75 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, valide le compte mémoire de l'assainissement collectif 2014 établi par la SAUR.

RESEAUX

POINT 5 : Approbation de la convention de partenariat "compteurs communicants" avec GrDF

Ce point est reporté au prochain Conseil Municipal, le projet de convention n'ayant pas été envoyé par GrDF.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DONNEES AU MAIRE (art. L.2122-23 du CGCT)

POINT 6 : Décisions prises dans le cadre des délégations à Monsieur Le Maire

- La collectivité a renoncé à l'exercice de son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section AB 391 sise 6, Rue de la Petite Haule à Ercé Près Liffré.

- La collectivité a renoncé à l'exercice de son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section AB 404 sise 5, Placis du Mez à Ercé Près Liffré.

Le procès-verbal de la réunion, document plus complet, est consultable auprès du secrétariat de mairie, aux heures habituelles d'ouverture.